

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-23

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi vingt-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 23 septembre 2025 qui a été adressée par mail le 23 septembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 23/09/2025

Date de la publication en ligne : 03/10/2025

Secrétaire de séance : Sylvie LEFEBVRE

Objet : démolition et mise en place enrobé Rue Sous la Tour

Mme le Maire présente les deux devis reçus pour la réfection de la rue sous la tour depuis le début de la rue côté Grande rue jusqu'au début du revêtement correspondant au lotissement Louis Pasteur (en face de n° 12 de la rue sous la tour).

Un des devis est beaucoup plus complet avec la mise en place de grilles, de tampons et de bouches à clés ainsi que la prise en compte de la spécificité de la rue avec un reprofilage pour une bonne collecte des eaux de pluie. Le prix au mètre carré est aussi moins cher.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Décide** de valider le devis d'Eurovia pour un montant de 37 963.55 € HT,
- **Rappelle** que la commune a reçu une notification pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 %,
- **Souligne** que la dépense sera inscrite en investissement car il ne s'agit pas d'une simple réfection avec rabotage mais d'une démolition complète de l'existant. Le FCTVA sera donc récupérable sur cette opération.

POUR : 8 voix

Ainsi délibéré le 29 septembre 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-23 adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Sylvie LEFEBVRE



 Le Maire,
Isabelle TISSOT

